



**PROCES-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU MERCREDI 23 MAI 2024 A 20 H**

Date des convocations : 17 mai 2024

Étaient présents : CORDIER Davy, DORNIER Christelle, DREZET Philippe, JOUILLE Jean-Marie, MERCET Cyril, PERRIN Mathilde, POIMBOEUF Cathy, ROUSSEL Yoann, VERGUET Roméo

Absente excusée : SAUTER Cécilia a donné procuration à PERRIN Mathilde.

Absent non excusé : JOUSSE Anthony.

Secrétaire de séance : MERCET Cyril.

Quorum : 9 présents sur 11, le Conseil peut valablement délibérer.

Ordre du Jour :

- Validation du solde de la facture JACQUET TP,
 - Vente des chaines de l'UNIMOG,
- Devis pour les passages canadiens de La Perdrix,
- Devis fenêtres et porte sur l'Auberge La Perdrix,
 - Présentation DP, CU,
 - Questions diverses.

Les membres du Conseil Municipal se prononcent sur le procès-verbal de la réunion du 15 mai 2024. Aucune observation n'étant formulée, le procès-verbal de la séance précédente est approuvé à l'unanimité.

VALIDATION DU SOLDE DE LA FACTURE JACQUET TP :

Le Maire rappelle aux Conseillers le marché initial pour les travaux de viabilisation des deux parcelles à bâtir et la mise en sécurité par l'aménagement de trottoir et d'une zone d'arrêt de bus au Mont d'Hauterive d'un montant total de 59 105.60 € H.T.

Le décompte définitif de l'Entreprise JACQUET s'élevant à 63 078.67 € H.T., soit un dépassement de 3 9 73.07 € H.T. pour des travaux supplémentaires demandés non prévus sur le devis initial.

L'exposé du Maire entendu, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

ACCEPTE le dépassement du marché et autorise à régler le solde de la facture d'un montant de 5 639.91 € H.T. à l'entreprise JACQUET.

VENTE DES CHAINES DE L'UNIMOG :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

ACCEPTE de vendre les chaines de l'UNIMOG à Monsieur ZOËLL Gilles domicilié 1145 BIÈRE SUISSE – Avenue du Tir Fédéral 4 au prix de 600 €.

DEVIS POUR LES PASSAGES CANADIENS DE LA PERDRIX :

Monsieur le Maire présente les devis :

- de l'entreprise QUERRY de la Chaux de Gilley pour la réalisation des passages canadiens de La Perdrix en galvanisé, soit un prix de 4 500.00 € H.T. par passage canadien.
- de l'entreprise LONCHAMP TP de Sarrageois pour le démontage, la maçonnerie au gabarit de la route qui s'élève à 3 350.00 € H.T par passage canadien.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,
AUTORISE le Maire à déposer un dossier de subvention.

FENETRES ET PORTE SUR L'AUBERGE DE LA PERDRIX :

Monsieur le Maire présente le devis de l'Entreprise BAUD de Sombacour pour le changement de 3 fenêtres et une porte d'entrée de l'hôtel qui s'élève à 6 995.00 € H.T.
Le Conseil Municipal souhaite encore un temps de réflexion pour ces travaux.

PRESENTATION DP, CU :

Déclaration préalable :

De MOUGIN-SISINI Davy pour l'installation d'une piscine hors sol de 6.05 m x 3.30 m x 1.32 m au Mont d'Hauterive.

De VERGUET Roméo pour le terrassement d'un terrain avec décaissement d'une zone de 30 m x 3 m x 0.80 m de hauteur et installation d'un mur bloc béton « type lego » de 2 m x 10 m avec angle au Mont d'Hauterive.

Certificat d'urbanisme :

De PARRENIN Michelle pour la création d'un terrain à bâtir parcelle n° 49p lot n° 1, destiné à accueillir une construction à usage d'habitation à Hauterive.

De PARRENIN Michelle pour le détachement d'une parcelle n° 49p lot n° 2, en vue de la transformation d'une remise en habitation à Hauterive.

De PARRENIN Michelle pour la création d'un terrain à bâtir parcelle n° 49p lot n°3, destiné à accueillir une construction à usage d'habitation à Hauterive.

INFORMATION DIVERSE :

Prochaine réunion de Conseil, jeudi 20 juin 2024.

La séance est levée à 22 h 30

Le Maire,



Philippe DREZET